

Avis technique relatif à l'intervention du commissaire aux comptes lors de la réunion ordinaire de l'organe délibérant appelé à autoriser le rachat d'actions en application des dispositions de l'article L. 225-209-2 du code de commerce

🔒 diffusion restreinte

Intervention du commissaire aux comptes lors de la réunion ordinaire de l'organe délibérant appelé à autoriser le rachat d'actions en application des dispositions de l'article L. 225-209-2 du code de commerce

📎 Pièce jointe

📎 [CAC L 225 209 2 MissPonct vS.pdf](#)

📎 Ce document remplace

🔗 [Avis technique relatif à l'intervention du commissaire aux comptes lors de la réunion ordinaire de l'organe délibérant appelé à autoriser le rachat d'actions en application des dispositions de l'article L.225-209-2 du code de commerce](#)

📎 Documents liés

🔗 [Avis technique relatif à l'intervention du commissaire aux comptes en application des dispositions de l'article L. 225-209-2 alinéa 14 du code de commerce sur les conditions dans lesquelles les actions ont été rachetées et utilisées au cours du dernier exercice](#)

🔗 [NI V. Les interventions du commissaire aux comptes relatives aux opérations concernant le capital social et les émissions de valeurs mobilières - Tome 1 : Réduction du capital - 3ème Edition - Décembre 2021](#)

